



**Bureau  
d'information  
et de  
communication**

Rue de la Barre 2  
1014 Lausanne

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Le futur gymnase d'Echallens se dévoile

**Le conseiller d'Etat en charge de l'enseignement postobligatoire, son homologue en charge des constructions de l'Etat, l'architecte cantonal et le syndic de la Commune ont présenté publiquement mercredi soir à Echallens le projet de nouveau gymnase. Il se compose d'un système constructif en bois, modulable et reproductible. Il s'agit de la deuxième application de ce système après le site d'Aigle. Sa mise en service en 2027 contribuera à absorber la forte croissance des effectifs dans les gymnases du canton.**

Les gymnases vaudois doivent accueillir de plus en plus d'élèves. Augmentation qui s'explique non seulement par la croissance démographique très forte du canton avec une progression de près de 25% de la population vaudoise entre 2000 et 2015, mais aussi par l'attractivité constante pour les études gymnasiales. Près de la moitié des jeunes en fin de scolarité obligatoire choisissent le gymnase, en école de maturité ou en école de culture générale. Les effectifs des 12 gymnases vaudois ont ainsi augmenté de 22% (+2'300 élèves) au cours des cinq dernières années.

Pour absorber cette croissance et conformément à la planification établie conjointement par les Directions générales de l'enseignement postobligatoire (DGEP) et des immeubles et du patrimoine (DGIP), un nouveau gymnase sera construit à Echallens, à l'intérieur même d'une agglomération en pleine croissance. Cet établissement, qui disposera de 40 classes dès la rentrée 2027, permettra alors à 1100 jeunes de suivre l'entier de leur cursus sur le même lieu. Il disposera également d'une salle de sport triple utilisable par les sociétés locales challoises.

L'Etat a lancé en août 2020 un concours d'architecture dont les objectifs étaient d'une part d'élaborer un système constructif en bois permettant la réalisation de futurs établissements d'enseignement, et d'autre part d'appliquer ce système à la construction d'un premier gymnase à Aigle. Le projet lauréat adapté aujourd'hui aux besoins spécifiques d'Echallens se compose d'un bâtiment unique sur trois niveaux, placé au centre d'un parc arborisé. Ce volume à la géométrie basse se présente à la fois compact et articulé autour d'un grand patio central et de deux patios latéraux. La structure en bois apparent laisse une large part à la transparence du verre. Les espaces collectifs (, cafétéria, aula, bibliothèque, salle de sport) sont distribués au rez-

de-chaussée, de part et d'autre d'un généreux hall central reliant à ses extrémités les deux entrées principales aux deux accès latéraux. Les salles de classe sont réparties par petites unités sur les deux niveaux supérieurs, en périphérie du bâtiment pour bénéficier de la lumière extérieure et de la tranquillité du parc.

Le projet architectural devrait être finalisé d'ici la fin de cette année. Après les traditionnelles demandes d'autorisations et appels d'offres, le Parlement pourrait octroyer le crédit d'ouvrage en 2024, pour permettre le début des travaux en 2025 et une ouverture en août 2027. L'Etat étudie parallèlement les possibilités de reproduire ou d'adapter ce système constructif en vue d'une éventuelle application dans de futurs gymnases du canton.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 18 janvier 2023

### **RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT**

DEIEP, Isabelle Moret, conseillère d'Etat

DEF, Frédéric Borloz, conseiller d'Etat

DEIEP, Emmanuel Ventura, architecte cantonal, Direction générale des immeubles et du patrimoine

### **TÉLÉCHARGEMENTS**